

TOUS LES PRIX 2015

Forfait

Forfait trajet aller et retour pour 18 jours par communes, soit 36 trajets.
Contactez-nous pour toute autre destination.

Basse Jarrie	311 €	Montbonnot	452 €
Bernin	504 €	Moirans	587 €
Biviers	478 €	Murianette	376 €
Bresson	371 €	Noyarey	453 €
Brié	304 €	Péage de Vizille	356 €
Brignoud	460 €	Poisat	365 €
Champ-sur-Drac	349 €	Pont-de-Claix	410 €
Claix	436 €	Rives	626 €
Corenc	452 €	Saint-Nazaire-les-Eymes	478 €
Crolles	523 €	Saint-Egrève	479 €
Domène	389 €	Saint-Georges-de-Commiers	349 €
Echiroles	374 €	Saint-Ismier	478 €
Eybens	342 €	Saint-Martin-d'Hères	358 €
Fontaine	390 €	Saint-Martin-le-Vinoux	408 €
Fontanil	492 €	Sassenage	409 €
Frogès	486 €	Seyssinet	377 €
Gabriel Péri	369 €	Seyssins	370 €
Gières	339 €	Varces	449 €
Grenoble	395 €	Vaulnaveys	298 €
La Buisse	574 €	Veurey	518 €
La Tronche	459 €	Vif	368 €
Lancey	453 €	Villard bonnot	460 €
Le Versoud	434 €	Vizille	330 €
Meylan	439 €	Voiron	600 €
		Voreppe	531 €

Informations importantes NAVETTE

Réservation

Renvoyez votre demande de transport au plus tôt avec le dossier de réservation 2015 accompagnés d'un chèque d'arrhes de 40 € à l'ordre de SARL PERRAUD.

Vous trouverez les explications complètes du fonctionnement de la navette au dos de votre réservation.

NB : dans le cas où les réservations de navettes sont inférieures à 4, INTERCURE se réserve le droit de vous proposer une autre date ou un autre horaire.

Téléphonez 4 jours avant votre début de cure pour connaître le lieu et l'heure précise de rendez-vous de prise en charge. Renvoyez l'ensemble du document à l'établissement thermal.

Au cas où votre demande ne serait pas complète (code, arrhes, adresse...), INTERCURE suspendra votre dossier jusqu'à ce que celui-ci nous soit fourni dans son intégralité.

Tarifs

Les Tarifs indiqués sont forfaitaires pour **18 jours**, trajet aller et retour. Le transport est payable, les arrhes à la réservation, le solde dans les 3 jours de début de cure. Au-delà, INTERCURE pourra vous refuser la navette et encaisser les 40 € d'arrhes versées sans remboursement exigible. En cas de report de votre cure, signalez-le à l'établissement thermal et à Intercure.

Condition d'annulation

Toute annulation entraînera l'encaissement des arrhes versées soit 40 €, sauf sur présentation d'un certificat médical auquel cas 20 € vous seront retenus pour frais de dossier.

Pensez à faire votre demande de prise en charge du transport auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Pour tous trajets différents de nos circuits, n'hésitez pas à nous contacter.

INTERCURE Sarl PERRAUD minibus

Groupe PERRAUD VOYAGES
19, avenue Victor Hugo - 38800 Le Pont de Claix
email : contact.pmr@groupeperraud.com

Tél. 04 76 01 10 61

www.groupeperraud.com



INTERCURE 2015

De chez vous
aux thermes
en toute
tranquillité



Imprimé par www.comptoir-des-idees.fr

ÉTABLISSEMENT THERMAL
URIAGE
EAU THERMALE

TOUS LES CIRCUITS 2015

Cures d'une durée de 18 jours



Circuit 1

Communes desservies :

Voreppe, Saint-Egrève, Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Musée (Grenoble), Hôtel de police (Grenoble), Gabriel Péri

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
4 mai	6 h 45	9 h 30	0504M
6 juillet	10 h 05	13 h 00	0706V
7 septembre	10 h 05	13 h 00	0907V
19 octobre	10 h 05	13 h 00	1019V

Circuit 2

Communes desservies :

Sassenage, Fontaine, Seyssinet, Seyssins

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
2 mars	8 h 25	11 h 10	0302D
4 mai	8 h 25	11 h 10	0504D
15 juin	10 h 05	13 h 00	0615V
7 septembre	6 h 45	9 h 30	0907M
19 octobre	8 h 25	11 h 10	1019D

Circuit 3

Communes desservies :

Varcès, Claix, Pont-de-Claix, Bresson, Poisat, Gières, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Eybens (parties au sud de la rocade)

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
23 mars	10 h 05	13 h 00	0323V
13 avril	6 h 45	9 h 30	0413M
6 juillet	8 h 25	11 h 10	0706D
17 août	8 h 25	11 h 10	0817D
28 septembre	10 h 05	13 h 00	0928V

Circuit 4

Communes desservies :

Champ-sur-Drac, Basse Jarrie, Péage de Vizille, Vizille, Vaulnaveys, Brié

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
13 avril	10 h 05	13 h 00	0413V
27 juillet	7 h 10	10 h 00	0727U

Circuit 5

Communes desservies :

Frogès, Brignoud, Villard-Bonnot, Lancey, Le Versoud, Domène, Murianette, Gières

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
25 mai	9 h 15	12 h 00	0525B
27 juillet	9 h 15	12 h 00	0727B

Circuit 6

Communes desservies :

Crolles, Bernin, Saint-Ismier, Montbonnot, Biviers, Corenc, Meylan, La Tronche, Saint-Nazaire-les-Eymes

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
2 mars	6 h 45	9 h 30	0302M
4 mai	10 h 05	13 h 00	0504V
15 juin	6 h 45	9 h 30	0615M
7 septembre	9 h 15	12 h 00	0907B

Circuit 7

Communes desservies :

GRENOBLE OUEST, quartiers : gare, Berriat, Gambetta, Hoche, Eaux Claires, Capuche, Mistral, Beauvert, Malherbe (limite av. Jean Perrot), Villeneuve, Rondeau, Grand'place, Eybens, Echirolles (parties au nord de la Rocade)

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
2 mars	10 h 05	13 h 00	0302V
23 mars	10 h 05	13 h 00	0323V
13 avril	8 h 25	11 h 10	0413D
25 mai	7 h 10	10 h 00	0525U
15 juin	8 h 25	11 h 10	0615D
6 juillet	6 h 45	9 h 30	0706M
27 juillet	7 h 10	10 h 00	0727U
17 août	10 h 05	13 h 00	0817V
7 septembre	10 h 05	13 h 00	0907V
28 septembre	7 h 10	10 h 00	0928U
19 octobre	6 h 45	9 h 30	1019M
9 novembre	7 h 35	10 h 20	1109N

Circuit 8

Communes desservies :

Vif, Saint-Georges-de-Commiers

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
23 mars	10 h 05	13 h 00	0323V

Circuit 9

Communes desservies :

GRENOBLE EST, quartiers : Ile Verte, Les quais, Hôtel de ville, Palais des sports, Bajatière, L'Abbaye, Saint-Martin-d'Hères (partie au nord de la Rocade)

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
23 mars	7 h 10	10 h 00	0323U
13 avril	10 h 05	13 h 00	0413V
25 mai	7 h 10	10 h 00	0525U
6 juillet	6 h 45	9 h 30	0706M
27 juillet	7 h 10	10 h 00	0727U
17 août	7 h 10	10 h 00	0817U
7 septembre	6 h 45	9 h 30	0907M
28 septembre	8 h 25	11 h 10	0928D
9 novembre	10 h 05	13 h 00	1109V

Circuit 10

Communes desservies :

Voiron, La Buisse, Rives, Moirans

Début de cure	Arrivée de cure	Départ Uriage	Code*
6 juillet	10 h 05	13 h 00	0706V
19 octobre	10 h 05	13 h 00	1019V

Gières

Communes desservies :

Gières

Tous les circuits, tous les horaires, sauf le circuit n°4

* Code à reporter sur votre réservation de cure (en bas de la page)